

Barcelone, 19 juin 2020

Conformément à l'article 326.4 de la loi espagnole sur les marchés publics (LCSP) et étant donné que les clauses administratives n'incluent pas la composition des membres du comité d'évaluation (« Mesa de contractació »), cette composition est désignée 7 jours à l'avance avant l'ouverture des enveloppes. Cette composition sera la suivante :

- Président (non-votant) : Josep Canals, secrétaire général de MedCités.
- Membre : Oriol Barba, directeur de MedCités.
- Membre : Dario Ros, chef de l'administration et des finances.
- Membre : Ana Carolina Pérez, avocate, chargée de projets.
- Secrétaire (non-votant) : Nabahette Keddi, professionnelle de l'administration et des finances.

Josep Canals Molina

Secrétaire général